



## PROJET INNOVANT 2009-2010

### BILAN

<b>Établissement :</b> COLLEGE JEANNE D'ARC CLERMONT-FERRAND
<b>Titre du projet :</b> EPS et déficiences visuelles : vers une maîtrise de l'espace du collège au lycée
<b>Nom du coordonnateur et fonction :</b> FIESCHI GEORGES

### 1. De l'émergence du projet à son aboutissement

#### 1.1. A partir de quel état des lieux ce projet a-t-il émergé ?

Le constat par les professeurs d'EPS du collège, que les élèves déficients visuels scolarisés dans l'établissement ne peuvent pas bénéficier d'un enseignement d'EPS suivi tout au long de l'année à cause de leur inaptitude partielle.

#### 1.2. Quels en étaient les objectifs initiaux ?

D'une part, proposer aux élèves un enseignement d'EPS continu, adapté à leur handicap, qui leur permette l'acquisition de compétences et la construction d'une image positive de soi.  
D'autre part, faciliter par le biais d'un enseignement adapté, l'acquisition d'une meilleure aisance motrice, leur permettant à terme de mieux intégrer l'enseignement commun de l'EPS dispensé du collège au lycée.

#### 1.3. Ont-ils été modifiés au cours de la mise en œuvre du projet ?

Si oui, pourquoi ? Et quels ont été les nouveaux objectifs définis ?

Non

#### **1.4. Quels ont été les résultats constatés ?**

Une adhésion totale des élèves aux différentes activités sportives, dont certaines n'étaient pas à priori évidentes à pratiquer pour eux au regard de leur handicap.

Une pratique motivée et enthousiaste

Une prise de confiance en soi résultant de la découverte personnelle de leurs capacités à pratiquer des activités sportives

## **2. Les acteurs et la mise en œuvre du projet**

**2.1 Constitution de l'équipe qui a conduit le projet : enseignants (champ disciplinaire ?), autres personnels de l'établissement (fonction ?), intervenants ou partenaires extérieurs (qualité ?)**

G. FIESCHI Professeur d'EPS

Mme C. ZAMBONI Educatrice sportive spécialisée (CRDV)

Une assistante de vie scolaire

**2.2. Les élèves impliqués dans le projet (nombre, niveaux, classes, groupes, ateliers, .....)**

3 élèves de 6°

1 élève de 5°

1 élève de 4°

1 élève de 3°

**2.3. Les actions effectivement réalisées (type, mise en œuvre, volume horaire dans et/ou hors emploi du temps, .....)**

Nous avons fait le choix de mettre les élèves en situation dans des milieux différents :

Escalade : 2 séances de 2 heures

Raquettes à neige : 1 séance de 2 heures

Ski de fond : 1 séance de 2 heures

Natation : 2 séances de 1 heure

Athlétisme : 2 séances de 2 heures 30 ; course lente en durée ; saut en longueur sans élan et multi-bonds pour certains ; lancer de ballonde

**2.4. Le projet a-t-il été inscrit dans le projet d'établissement ou dans un de ses avenants ?**

- explicitement OUI / NON si oui donner l'extrait
- implicitement dans un des axes OUI / NON si oui donner l'axe

Maintenir une cohésion sociale au sein de l'établissement et tout particulièrement au sein de l'entité classe, et restaurer la motivation chez les élèves. Prise en compte pédagogique de la diversité des élèves au sein de la classe.

### **3. Analyse**

**3.1. Quels ont été les éléments facilitateurs du projet ? Sur quels leviers avez-vous pu vous appuyer ?**

L'accompagnement de l'éducatrice du CRDV

La mise en place du rattrapage scolaire pour les cours du jeudi après-midi

Adhésion au projet des chefs d'établissements (collège et lycée)

**3.2. Quelles difficultés (organisationnelles et/ou pédagogiques) avez-vous rencontrées ? Quels ont été les freins éventuels à l'avancée du projet ?**

Pas de problèmes particuliers, cependant une inquiétude subsiste chez les parents concernant le rattrapage des cours si le dispositif devait être augmenté en nombre de séances mensuelles.

**3.3. Quels sont les points forts du projet que vous avez mis en place ?**

- 1) Regroupement d'élèves d'âges différents, atteints de handicaps visuels divers
- 2) Mutualisation des moyens entre collège et lycée
- 3) Mise en œuvre d'une pédagogie adaptée à la diversité des handicaps visuels

**3.4. Sur quels indicateurs chiffrés pouvez-vous vous appuyer pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs fixés ?**

Nous ne disposons pas de véritables indicateurs chiffrés, par contre nous pouvons avancer comme critère de réussite de cette action les points suivants :

L'assiduité des élèves qui ont assisté à toutes les séances quelle que soit l'activité proposée, et l'enthousiasme affiché pour parler autour d'eux de ce qu'ils ont fait au cours de chaque séance.

Tous affirment vouloir poursuivre cette action si elle est reconduite au cours de la prochaine année scolaire.

### 3.5. Vos commentaires sur les effets attendus et/ou non attendus

Nous constatons pour l'ensemble des élèves une amélioration notable de leur aisance motrice et de leur possibilité d'adaptation à des situations et environnements variés et inhabituels ; celles-ci s'accompagnent d'une diminution des réactions émotionnelles (inhibition face à des situations nouvelles perturbatrices, sursaut, etc.)

## 4. Perspectives

Envisagez-vous un prolongement à ce projet ? Si oui, sous quelle forme et avec quels objectifs ?

OUI nous souhaitons poursuivre cette action sous la même forme quant au nombre de séances mensuelles (dans la mesure où nous ne disposons pas de moyens supplémentaires en heure permettant de proposer deux séances mensuelles), mais en limitant les activités sportives pratiquées à 2, afin d'approfondir les contenus d'enseignement, et permettre une évaluation certificative (DNB pour le collège, Baccalauréat pour le lycée), qui constituerait une marque supplémentaire d'intégration dans le système scolaire.

Les deux activités retenues sont l'athlétisme et l'escalade, à raison de quatre séances pour chacune.

Date :

10 juin 2010

Signature du Chef d'établissement :

